

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2002 B 02368

Numéro SIREN : 441 820 982

Nom ou dénomination : A.26-igloo

Ce dépôt a été enregistré le 25/10/2021 sous le numéro de dépôt 57963

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Le Gérant



ActifN° 2050
Passif.....N° 2051
Compte de résultatN° 2052/2053
Annexe

A.26-igloo

6 Bis Rue des Galvents

92140 CLAMART

CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2020

Désignation de l'entreprise :		A.26-IGLOO										1 2																			
Adresse de l'entreprise		6 Bis RUE DES GALVENTS 92140 CLAMART										Durée de l'exercice précédent *		1 2																	
Numéro SIRET *		4 4 1 8 2 0 9 8 2 0 0 0 2 9										Néant ☐ *																			
												Exercice N clos le,		3 1 1 2 2 0 2 0																	
												Brut		Amortissements, provisions		Net															
												1		2		3															
Capital souscrit non appelé		(I) AA																													
ACTIF IMMOBILISÉ *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB											AC																	
		Frais de développement *	CX											CQ																	
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 133										AG	3 133																
		Fonds commercial (1)	AH											AI																	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ											AK																	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL											AM																	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN											AO																	
		Constructions	AP											AQ																	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR											AS																	
		Autres immobilisations corporelles	AT	106 369										AU	96 079																
		Immobilisations en cours	AV											AW																	
		Avances et acomptes	AX											AY																	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS											CT																	
		Autres participations	CU	7 500										CV	7 500																
		Créances rattachées à des participations	BB	45 000										BC	45 000																
		Autres titres immobilisés	BD											BE																	
		Prêts	BF											BG																	
		Autres immobilisations financières *	BH	3 340										BI	3 340																
TOTAL (II)		BJ	165 341										BK	99 212																	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL											BM																	
		En cours de production de biens	BN											BO																	
		En cours de production de services	BP											BQ																	
		Produits intermédiaires et finis	BR											BS																	
		Marchandises	BT											BU																	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV											BW																	
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	176 172										BY	176 172																
		Autres créances (3)	BZ	19 993										CA	19 993																
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB											CC																	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD											CE																	
		Disponibilités	CF	208 124										CG	208 124																
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	4 077										CI	4 077																	
		TOTAL (III)	CJ	408 366										CK	408 366																
	Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)	CW																												
		Primes de remboursement des obligations	(V)	CM																											
		Écarts de conversion actif *	(VI)	CN																											
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	573 707										1A	99 212																
														474 496																	
Renvois : (1) Dont droit au bail :												(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :										CR					
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :										Stocks :										Créances :									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise A.26-IGLOO

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES

Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 700...)

DA 7 700

Primes d'émission, de fusion, d'apport,

DB

Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence

EK

DC

Réserve légale (3)

DD 770

Réserves statutaires ou contractuelles

DE

Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours

B1

DF

Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *

EJ

DG 315 387

Report à nouveau

DH (77 019)

RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)

DI (3 108)

Subventions d'investissement

DJ

Provisions réglementées *

DK

TOTAL (II)

DL 243 729

Autres fonds
propres

Produit des émissions de titres participatifs

DM

Avances conditionnées

DN

TOTAL (III)

DO

Provisions
pour risques
et charges

Provisions pour risques

DP 80 000

Provisions pour charges

DQ

TOTAL (III)

DR 80 000

DETTES (4)

Emprunts obligataires convertibles

DS

Autres emprunts obligataires

DT

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)

DU 6 630

Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs

EI

DV 400

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

DW

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

DX 26 259

Dettes fiscales et sociales

DY 117 477

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

DZ

Autres dettes

EA

Compte
régul.

Produits constatés d'avance (4)

EB

TOTAL (IV)

EC 150 767

Ecart de conversion passif *

(V)

ED

TOTAL GÉNÉRAL (I à V)

EE 474 496

RENVIS

(1) Écart de réévaluation incorporé au capital

1B

(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959)
Écart de réévaluation libre
Réserve de réévaluation (1976)

1C

1D

1E

(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *

EF

(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

EG 149 708

(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP

EH 1 162

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : A.26-IGLOO				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	722 543	FH	89 151	FI 811 694
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	722 543	FK	89 151	FL 811 694
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP	8 121
	Autres produits (1) (11)				FQ	33
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	819 848
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS
Variation de stock (marchandises)*				FT		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	4 484	
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV		
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	207 374	
Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	24 455	
Salaires et traitements *				FY	386 051	
Charges sociales (10)				FZ	167 431	
DOTATIONS D'EXPLOITATION		Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA	8 111
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC		
Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD				
Autres charges (12)				GE	23 993	
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	821 900	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	(2 052)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 057
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)				GU	1 057
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	(1 057)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	(3 108)	

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2021

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		A.26-IGLOO		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	80 000	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	80 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG	80 000	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	80 000	
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)				HI		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	899 848	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	902 956	
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)				HN	(3 108)	
REINVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *		HP	
			— Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD		
	(9)	Dont transferts de charges			A1	5 010
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5 26 472	A2	46 327
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	23 987
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6 10 938	obligatoires A9 35 389	
		Dont cotisations facultatives Madelin A7 10 938	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
PROVISION PROCES PRUDHOMME			80 000	Produits exceptionnels		
PROVISION PROCES PRUDHOMME				80 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures		
				Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexes 2021

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2020 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2019 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 474 495,67 E.

Le résultat net comptable est une perte de 3 108,46 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 29/06/2021 par le dirigeant.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS.

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option :

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation).

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC :

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants :

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts :

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de ... Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce) :

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important :

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 165 341 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 133			3 133
Immobilisations corporelles	106 369			106 369
Immobilisations financières	55 840			55 840
TOTAL	165 341			165 341

Amortissements et provisions d'actif = 99 212 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	3 133			3 133
Immobilisations corporelles	91 079	5 000		96 079
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	94 212	5 000		99 212

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Concessions et droits similaires	3 133	3 133	0	1 ans
Install. gene. agenc. amenag. div.	71 790	69 704	2 086	de 8 à 12 ans
Matériel de bureau et informatique	24 330	17 850	6 480	de 3 à 12 ans
Mobilier	10 249	8 525	1 724	8 ans
TOTAL	109 501	99 212	10 290	

Etat des créances = 248 582 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	48 340		48 340
Actif circulant & charges d'avance	200 242	200 242	
TOTAL	248 582	200 242	48 340

Provisions pour dépréciation = E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers					
Comptes financiers					
TOTAL					

Charges constatées d'avance = 4 077 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes 2021 (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 7 700 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	770	10,00	7 700
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	770	10,00	7 700

Provisions = 80 000 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Utilisées	Non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques &	80 000	80 000	80 000		80 000
TOTAL	80 000	80 000	80 000		80 000

Etat des dettes = 150 767 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	6 630	6 630		
Dettes financières diverses	400	400		
Fournisseurs	26 259	26 259		
Dettes fiscales & sociales	117 477	116 419		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	150 767	149 708		

Charges à payer par postes du bilan = 56 515 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	232
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	9 816
Dettes fiscales & sociales	46 467
Autres dettes	
TOTAL	56 515

Annexes 2021 (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 811 694 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	798 554	98,38 %
Produits des activités annexes	13 140	1,62 %
TOTAL	811 694	100.00 %

Annexes 2021 (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Effectif moyen**

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	9	0

Annexes 2021 (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Charges constatées d'avance = 4 077 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(4860000000)	4 077
TOTAL	4 077

Charges à payer = 56 515 E

Emprunts & dettes auprès des étab. De crédit	Montant
Interets courus a payer(5181000000)	232
TOTAL	232

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs(4081000000)	9 816
TOTAL	9 816

Dettes fiscales et sociales	Montant
Dettes provisio. pour congés payés(4282000000)	29 388
Charges sociales sur congés payés(4382000000)	13 225
Autres charges a payer(4386000000)	3 855
TOTAL	46 467

Annexes 2021 (suite)

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet de La CHAISE Philippe, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par A.26-IGLOO,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2020 caractérisés notamment par les données suivantes:

Total du bilan	474 496
Chiffre d'affaires hors taxes	811 694
Résultat net de l'exercice (perte)	-3 108

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour de La CHAISE Philippe
Fait à PARIS le 08/06/2021

Annexes 2021 (suite)

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Art : 133 et 148 du décret sur les sociétés commerciales

Tableau

Nature des Indications / Périodes	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Durée de l'exercice	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois	12 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	7 700	7 700	7 700	7 700	7 700
b) Nombre d'actions émises	770	770	770	770	770
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	811 694	945 530	972 926	800 126	752 836
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	2 950	60 936	152 128	123 021	34 437
c) Impôt sur les bénéfices		4 770			
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	2 950	56 166	152 128	123 021	34 437
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	-2 050	61 281	152 030	37 003	6 150
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements	4	73	198	160	45
b) Bénéfice après impôt, amortissements provisions	-3	80	197	48	8
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	9	9	9	9	9
b) Montant de la masse salariale	316 731	340 884	316 639	238 476	319 041
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	237 431	232 468	214 306	190 876	123 915

Observations complémentaires

A.26-igloo
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 700 euros
Siège social : 6 Bis Rue des Galvents
92140 CLAMART
441 820 982 RCS NANTERRE

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2021**

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2020 s'établissant à 3 108,00 euros de la manière suivante :

Perte de l'exercice : -3 108,00 euros

Imputation sur le compte "autres réserves" -3 108,00 euros

Dont le montant est ainsi ramené de 315 387,00 euros à 312 279,00 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2021

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

Copie certifiée conforme

